

11

ÉTABLISSEMENT

→ **LYCÉE RENAUDEAU**
→ St Léger, Le May

Choletbus

Horaires applicables à partir du 01/09/26 pour l'année scolaire 26/27.

Les horaires indiqués peuvent varier en fonction des conditions de circulation et sont susceptibles d'être modifiés en cours d'année. En dehors des horaires de desserte directe indiqués sur cette fiche, l'établissement scolaire est accessible par le réseau urbain via une correspondance au point central Les Halles / Hôtel de Ville. Vous pourrez retrouver sur notre site internet www.choletbus.fr l'ensemble de la desserte des communes de St Léger, Le May.

→ vers Lycée Renaudeau

Codes services		11F
		LMMeJV
LE MAY SUR EVRE	Gare Routière	7:09
	Notre Dame	7:10
ST LÉGER SOUS CHOLET	L'Eriboire	7:15
	Martineau	7:17
	Audouins	7:19
	Eglise	7:22
	Prairie	7:23
LYCÉE RENAUDEAU	Renaudeau	7:32

→ vers Le May et St Léger

Codes services		11B	11A
		LMJV	LMMeJV
LYCÉE RENAUDEAU	Renaudeau	18:05	18:15
ST LÉGER SOUS CHOLET	Prairie	18:14	18:39
	Eglise	18:15	18:40
	Audouins	18:17	18:42
	Martineau	18:20	18:45
	L'Eriboire	18:22	18:47
LE MAY SUR EVRE	Notre Dame	18:24	18:49
	Gare Routière	18:25	18:50

LMMeJV : circule du lundi au vendredi en période scolaire

Me : circule uniquement le mercredi en période scolaire

LMJV : circule le lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire

 Correspondance

- : arrêt non desservi